

## Avis de publication des postes vacants post-ECN proposés en vue d'un droit au remords

(article 7 - IV de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine)

Subdivision	Spécialité (DES)	ECN	Nombre places vacantes	Date de publication	Date limite de candidature	Semestre de prise d'effet du droit au remords
Grenoble	Gynécologie obstétrique	2022	1	01-août-24	12-sept-24	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)
Grenoble	Médecine générale	2022	1	01-août-24	12-sept-24	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)
Grenoble	Médecine interne et immunologie clinique	2022	1	01-août-24	12-sept-24	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)
Grenoble	Médecine physique et de réadaptation	2022	1	01-août-24	12-sept-24	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)
Grenoble	Chri thoracique	2022	1	01-août-24	12-sept-24	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)
Grenoble	Anesthésie réanimation	2022	1	01-août-24	12-sept-24	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)
Grenoble	Psychiatrie	2022	1	01-août-24	12-sept-24	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)